

## 4<sup>e</sup> LEÇON



# LES TRÉSORS DE LA CAPITALE DU CANADA

## ANNÉES

De la 6<sup>e</sup> année du primaire à la 3<sup>e</sup> année du secondaire au Québec; de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année en Ontario

Sept plans de leçon prêts à être utilisés en salle de classe et cinq vidéos d'introduction soulignent et expliquent brièvement la signification et l'importance des trésors de la capitale du Canada. Ces derniers représentent la connaissance, le sacrifice, l'engagement et l'ingéniosité. Téléchargez cette série de plans de leçon à l'adresse [capitaleducanada.gc.ca/education](http://capitaleducanada.gc.ca/education).

## LE MONUMENT DES CÉLÈBRES CINQ

### MATÉRIEL

Vidéo « *Les femmes sont des personnes!* » : <http://www.youtube.com/watch?v=XJk2qy8GnwU>

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

En participant à une ou plusieurs des activités qui suivent, les élèves :

- apprécieront l'apport des femmes à la société canadienne;
- écriront un scénario afin de transmettre les sentiments et les pensées des Célèbres cinq au sujet de leur succès;
- se serviront d'un texte efficace pour écrire une manchette convaincante;
- souligneront le travail de ceux et celles qui participent au développement de la conscience communautaire dans leur collectivité;
- créeront une ligne du temps pour indiquer les réalisations importantes dans le domaine des droits au Canada;
- compareront des techniques utilisées pour faire des vidéos d'information.

### MOTS CLÉS

*Les femmes sont des personnes!*, les Célèbres cinq, Barbara Paterson, Irene Parlby, Louise McKinney, Nellie McClung, Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Sénat du Canada et colline du Parlement



### LES FEMMES SONT DES PERSONNES! AVEC LA TOUR DE LA PAIX À L'ARRIÈRE-PLAN, 2005

Le monument, qui se trouve à quelques pas des édifices du Parlement, souligne la victoire des Célèbres cinq.

#### INTRODUCTION

Marcher le long de la rue Wellington dans la capitale du Canada, c'est comme parcourir le processus législatif du pays. Le long de ce court tronçon de rue, les gens passent devant la Chambre des communes, le Sénat et la Cour suprême du Canada. Et s'ils s'écartent un peu du chemin, ils se retrouveront à prendre le thé avec cinq femmes qui ont fait évoluer les droits des Canadiens — et surtout des Canadiennes! — à tout jamais.

Il y a 100 ans, les Canadiennes n'avaient pas le droit d'être propriétaires de leur maison, de voter ni d'aspirer à exercer

nombre de professions. Elles n'avaient certainement pas non plus le droit de siéger au Sénat du Canada.

Dans la vidéo « *Les femmes sont des personnes!* », on voit, en 1928, les Célèbres cinq — nom sous lequel sont mieux connues les Albertaines Irene Parlby, Louise McKinney, Nellie McClung, Emily Murphy et Henrietta Muir Edwards — se battre pour être reconnues en tant que « personnes ». À cette époque, au Canada, les femmes ne pouvaient être légalement nommées au Sénat.

Les Célèbres cinq ont décidé de contester cette loi et ont porté leur cause jusqu'à la Cour suprême. Ce droit leur a été refusé, ce qui ne les a pas découragées. Elles ont ensuite amené leur cause devant le Conseil privé britannique, qui a cassé la décision de la Cour suprême.

Entre les deux guerres mondiales, les Canadiennes ont acquis de nombreux droits, y compris celui de voter, d'occuper un poste, d'être propriétaire et de siéger au Sénat. Dans les années qui ont suivi, davantage de lois ont été modifiées de façon à protéger les droits et les libertés d'autres Canadiens et Canadiennes, comme les personnes de descendance autochtone, les personnes handicapées et les Néo-Canadiens.

L'engagement civique — quand des citoyens et citoyennes ordinaires prennent part au changement démocratique en manifestant, en signant des pétitions, en marchant pour la paix, en écrivant des lettres à leur député ou en contestant une loi devant les tribunaux — est la pierre d'angle de la démocratie canadienne. Les luttes et les réalisations des Célèbres cinq et d'autres pionniers et pionnières de l'engagement social ont touché les gens du Canada d'un bout à l'autre du pays et continuent

d'inciter les citoyens et citoyennes à exercer leurs droits durement gagnés.

À l'endroit même où les Célèbres cinq ont remporté leur victoire historique, on peut voir et admirer un monument commémorant leur réussite. Créé en 2000 par l'artiste albertaine Barbara Paterson, *Les femmes sont des personnes!*, un monument en bronze coulé, est l'un des quelques monuments de la colline du Parlement qui honorent des citoyens et citoyennes « ordinaires ».

L'action est figée au moment de la victoire — les femmes lèvent leur tasse de thé à leur réussite et tiennent un journal où la manchette du jour titre « Les femmes sont des personnes! ». L'artiste a délibérément choisi cette scène : il y a 100 ans, les Canadiennes ont milité pour obtenir le droit de vote, ou droit de suffrage comme on disait parfois. Un des éléments de l'efficace stratégie d'organisation des suffragettes consistait à inviter les gens à un « thé rose », une petite fête organisée dans un endroit méticuleusement tapissé de napperons et de décorations roses — déplaisant à souhait pour ces messieurs —, où les dames pouvaient planifier leur plan d'attaque pour faire progresser les droits des femmes.

En hommage aux personnes qui ont lutté et qui lutteront pour leurs droits, Barbara Paterson a ajouté une chaise vide à sa sculpture, invitant ainsi les gens en visite à fêter la victoire des Célèbres cinq, qui était aussi celle de tous les Canadiens et Canadiennes.

#### 1<sup>re</sup> ACTIVITÉ : RÉDIGEZ UN COURT TEXTE

Depuis 1928, de nombreuses femmes ont siégé au Sénat du Canada. Choisissez-en une et rédigez un court texte sur sa vie, ses réalisations et sur ce qu'elle a apporté au Canada.



LES FEMMES SONT DES PERSONNES!, 2005

### 2<sup>e</sup> ACTIVITÉ : RÉDIGEZ UNE MANCHETTE NATIONALE

Les journaux doivent saisir l'essence d'une histoire en quelques mots. Souvent, une autre personne que l'auteur ou l'auteure de l'article rédige la manchette. Regardez un journal national dans sa version imprimée ou électronique. En quoi la manchette incite-t-elle les gens à lire l'article? La manchette du même article serait-elle différente dans un journal local? Comparez deux journaux, l'un national, l'autre local. Choisissez un article, mais omettez son titre. Échangez votre article avec celui d'un ou d'une autre élève et donnez un titre à l'article.

### 3<sup>e</sup> ACTIVITÉ : PROPOSEZ UN NOUVEAU MONUMENT COMMÉMORATIF

Qui sont les personnes qui ont une influence marquante sur votre collectivité? Comment ont-elles amélioré les choses? Cherchez l'expression « engagement civique ». Que signifie-t-elle? En petits groupes, choisissez une personne qui a vécu ou qui vit dans votre collectivité et dont l'influence a été positive. Concevez un monument commémorant ses

réalisations. La chaise vide de la sculpture de Barbara Paterson invite les gens à participer. Votre monument peut-il en faire de même? Proposez ce monument à votre classe.

Élargissez l'activité! On a coulé deux exemplaires de la sculpture de bronze de Barbara Paterson : l'une est installée sur la colline du Parlement, l'autre se trouve à Calgary, en Alberta. Votre monument a-t-il un caractère provincial ou national? Pourrait-on l'installer dans la capitale du Canada? Si tel est le cas, suggérez un endroit où l'on pourrait installer votre monument à Ottawa.

### 4<sup>e</sup> ACTIVITÉ : RÉDIGEZ UN SCÉNARIO (1<sup>re</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE AU QUÉBEC OU 7<sup>e</sup> ANNÉE EN ONTARIO)

La sculpture des Célèbres cinq ressemble à une scène de la vraie vie qui est sur le point de se dérouler. Rédigez un scénario qui transmettra de l'information sur l'affaire « Les femmes sont des personnes », tout en saisissant les personnalités d'Irene Parlby, de Louise McKinney, de Nellie McClung, d'Emily Murphy et d'Henrietta Muir Edwards. Imaginez ce que les Célèbres cinq ont pu dire

le jour où la manchette titrait : « Les femmes sont des personnes! ». Si vous le désirez, asseyez-vous sur la chaise vide offerte dans la sculpture, joignez-vous aux Célèbres cinq et ajoutez votre propre voix au scénario.

### 5<sup>e</sup> ACTIVITÉ : CRÉEZ UNE LIGNE DU TEMPS (2<sup>e</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE AU QUÉBEC OU 8<sup>e</sup> ANNÉE EN ONTARIO)

Dans le quatrième paragraphe de l'introduction, on dresse une liste des divers droits qu'ont acquis les Canadiennes entre les deux guerres mondiales. On y fait aussi mention de lois qui ont été votées ou modifiées de façon à protéger les droits et les libertés d'autres Canadiens et Canadiennes, comme les personnes de descendance autochtone, les personnes handicapées et les Néo-Canadiens. En fait, en juin 2011, la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, adoptée en 1977, a été modifiée afin d'inclure les Autochtones, lesquels étaient exemptés en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Créez une ligne du temps qui débute par la Confédération du Canada, en 1867, et se termine aujourd'hui. Ajoutez-y la décision de l'affaire « Les femmes sont des personnes » et d'autres affaires et lois que vous jugez importantes pour vous-même et pour les Canadiens et Canadiennes.

### 6<sup>e</sup> ACTIVITÉ : CRÉEZ UN TABLEAU DU SYSTÈME JUDICIAIRE (3<sup>e</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE AU QUÉBEC OU 9<sup>e</sup> ANNÉE EN ONTARIO)

En 1928, les femmes ne pouvaient être légalement nommées au Sénat du Canada. Les Célèbres cinq ont contesté cette loi, mais leur demande a été rejetée par la Cour suprême. Toutefois, à cette époque, une cour supérieure avait juridiction au Canada : le Conseil privé britannique, qui a cassé la



### LES FEMMES SONT DES PERSONNES!, 2005

On voit les Célèbres cinq qui fêtent leur victoire autour d'une tasse de thé. Une chaise vide invite les visiteurs et visiteuses à se joindre à elles.

décision de la Cour suprême. Faites une recherche sur cette décision. Depuis, les relations entre la Grande-Bretagne et le Canada ont changé. Aujourd'hui, le Canada est indépendant de la Grande-Bretagne. Faites une recherche pour trouver les répercussions de ces changements sur le fonctionnement du système judiciaire canadien. Créez deux tableaux. Le premier mettra l'accent sur la « hiérarchie » du système judiciaire canadien tel qu'il était dans les années 1920 et le deuxième décrira le système judiciaire actuel. Comparez-les. Réfléchissez à la décision de la Cour suprême du Canada qui a été prise dans l'affaire « Les femmes sont des personnes »

en 1928. Selon vous, la Cour prendrait-elle la même décision aujourd'hui? Comment cette décision vous aide-t-elle à comprendre la nature de la loi et son interprétation?

### ACTIVITÉ DE LITTÉRATIE CRITIQUE

Visionnez la vidéo « *Les femmes sont des personnes!* ». Ensuite, regardez la vidéo « *La Réponse, Monument commémoratif de guerre du Canada* ». En quoi les sculptures mises en évidence dans ces vidéos sont-elles semblables? En quoi sont-elles différentes? Notez vos réponses. Maintenant, concentrez-vous sur les vidéos.

Quelles sont les similarités et les différences dans les techniques utilisées pour amener les gens à comprendre l'importance des sujets et des sculptures? Quelles leçons peut-on en tirer?